

Fiche programme Horizon Europe Bourses MSCA - Staff Exchange

Informations clefs (programme 2024-2025)

Budget (2024-2025): 99,47 M€
(financeur : Commission Européenne)

Durée maximum : 48 mois

Financement maximum : 360
personnes-mois / projet

Dépôt annuel en 1 étape : ouverture
le 19/09/2024, fermeture le
5/02/2025 et réponses en juillet 2025

Description générale

Les bourses *MSCA Staff Exchange* finance des échanges de personnels de courtes durées (détachements de 1 à 12 mois) entre des organisations académiques, industrielles et commerciales dans le monde.

Elles mettent l'accent sur les 3 dimensions de la mobilité, à savoir l'international, l'intersectoriel et l'interdisciplinarité.

Soumission et évaluation

Soumission d'un dossier en anglais sur le *EU Funding & Tenders Portal*

Critères : excellence (50%), impact (30%) et mise en œuvre (20%)

Évaluation par l'un des 8 panels (en fonction des mots-clés choisis par le candidat) qui établit une liste; si deux candidatures sont ex-aequo, le plus haut score au critère "excellence" l'emporte.

Conditions de financement

Taux de financement : 100%

Format : forfait (coût unitaire)

Personnel détaché - coûts unitaires : *top-up allowance*
de 2300€ / mois (pas de coefficient correcteur par pays)

Institution hôte - coûts unitaires :

- *Research, training & networking costs* : 1300€ / mois
- *Management & indirect contribution* : 1000€ / mois

Conditions d'éligibilité

Participants :

- Au moins 3 entités légales indépendantes d'au moins 3 pays différents
- Au moins 2 des bénéficiaires doivent être établis dans des États Membres ou Associés
- Si tous les bénéficiaires sont du même secteur (académique ou non-académique), l'inclusion d'un partenaire d'un Pays Tiers est nécessaire
- Les entités affiliées ne sont pas autorisées à participer
- Les bénéficiaires doivent être localisés dans un État Membre ou Associé

Personnel participant à la mobilité :

- Aucune condition de nationalité
- Personnel administratif et technique impliqué dans la R&I publique et privée
- Le chercheur doit être à 100% sur le projet de recherche. Un chercheur lauréat d'une bourse MSCA ne pourra pas exercer son activité hospitalière sur la durée du projet de recherche.

Point de contact national MSCA

Eugenia SHADLOVA

+33 1 55 55 83 71

Email : horizon-europe.gouv.fr/pcn-amsc